

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie - 4 rue des Écoles

Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : mairiestgermain70@orange.fr

Ouverture au public : lundi de 10 à 12 h, mercredi et jeudi de 16 à 18 h, samedi de 9 à 11 h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. Mardi et vendredi de 8 à 12 h. Samedi de 9 à 11 h.

Site internet : www.saintgermain70.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2022

Étaient présents à 19 h 00 : Maryline **Caravati-Bresson**, maire, Arnaud **Jurettigh**, Olivia **Beluche**, Dominique **Letellier**, Caroline **Triquenot**, adjoints, Hélène **François**, Annabel **Dudoret**, Olivier **Gavoille**, Philippe **Didier**, Freddy **Staepli**, Yves **Daval**, conseillers. Lucie **Roch**, Adeline **Durpoix** et Denis **Guilbert**, absents excusés ont respectivement donné pouvoir à Arnaud Jurettigh, Olivia Beluche et Yves Daval.

Ordre du jour

Budget primitif 2022

Le Conseil municipal, après avoir approuvé les documents de gestion, administratif, résultat et vote des taxes s'est ensuite penché sur le budget primitif 2022. Le débat a été ouvert et riche.

Ce document présente les informations financières de façon synthétique du budget primitif 2022.

Présentation synthétique du budget primitif 2022

Les **recettes** prévisionnelles de **fonctionnement** de l'année 2022 sont estimées à **746 200 €** dont les principaux postes sont :

- Les produits, services et ventes diverses regroupant la vente des groupes, l'affouage, la pêche et diverses redevances de locations pour un montant de **175 200 €** environ
- Les impôts et taxes pour un montant de **297 000 €** regroupant les taxes foncières et d'habitation et différents fonds nationaux (FNGIR,...)
- Les dotations et participation de l'Etat pour un montant de **230 000 €** environ
- Les locations des biens communaux pour un montant de **44 000 €**.

Les **dépenses** prévisionnelles de **fonctionnement** de l'année 2022 sont estimées à **887 000 €** dont les principaux chapitres sont :

- Les charges à caractère général (énergie, contrats bois et forêts, voirie, bâtiments, maintenance, assurances, matériels et fournitures) pour un montant de **219 000 €**
- Les charges de personnel (comprenant 7 titulaires) pour un montant de **206 000 €**
- La participation aux différents syndicats pour **100 000 €**

- Les indemnités et frais de mission pour **61 000 €**
- La participation à la CCPL pour **23 000 €**
- Les intérêts des emprunts pour **2000 €**
- Le financement en fonds propres des investissements pour un montant de **276 000 €**

Investissements

La situation financière actuelle de la commune permet la mise en œuvre de nombreux investissements pour un montant de **515 000 €** environ.

Les principaux projets prévus pour 2022 sont les suivants :

- Voirie : **77 000 €**
 - o Finalisation des travaux chemin des Quevillots
 - o Réfection voirie communale pour l'accès au lotissement rue Lucie Richard

- Réseaux électriques : **119 000 €**
 - o Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route du Saulcy et rue de la Nouvelle en vue de l'aménagement de sécurité
 - o Renforcement de l'éclairage public sur le même périmètre
 - o Travaux divers

- Démolition de la maison Vernier (12 rue des Vosges) et maison Sellet (rond point de la pharmacie) : **20 690 €**

- Equipements divers : **7 400 €**
 - o Tracteur tondeuse
 - o Illuminations de Noël
 - o Logiciel informatique

- Forêts : **25 200 €**
 - o Entretien
 - o Plan de relance (reboisement)

- Bâtiments : **223 000 €**
 - o Rénovation énergétique des logements communaux au moulin de l'Aulne (isolation, chauffage, portes)
 - o Isolation Dojo

- o Rénovation atelier municipal
 - o Toiture de 2 lavoirs
 - o Travaux divers au foyer rural
 - o Tubage cheminée logement poste
- Ouvrages pluviaux : **3500 €**
 - o Création d'un puits perdu rue des Champs Vaudey
 - Remboursement des emprunts : **17 000 €**
 - Restes à réaliser 2021 : **19 000 €**

Une partie des travaux listés ci-dessus sera partiellement financée par diverses subventions et dotations qui s'élèvent actuellement à 180 000 €. La commune de Saint-Germain continue à ce jour à solliciter l'Etat, le Département de Haute-Saône et les différents syndicats (SIED...) pour abonder ces montants.

Remboursement d'emprunt

À ce jour, la commune dispose de 3 emprunts dont 2 s'achèveront en 2025. L'impact financier est peu important sur nos finances (**19160 €** annuels).

Taux d'imposition 2022

Le conseil municipal de Saint Germain a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux en 2022 poursuivant l'engagement de la précédente municipalité.

Taxe foncière bâti : **40,35 %** Taxe foncière non bâti : **66,08%**

Le budget primitif est un acte prévisionnel. Il indique les travaux que le Conseil municipal envisage d'effectuer. Des devis estimatifs ont été établis. Cependant s'agissant de marchés publics, le prix peut varier selon les offres obtenues, plus particulièrement dans la période actuelle d'augmentation du coût des matières premières.

VIE QUOTIDIENNE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le deuxième tour de l'élection présidentielle aura lieu le dimanche **24** avril. Le bureau de vote situé au **FOYER RURAL** sera ouvert de **8 h à 19 h**.

Nous vous remercions de vous munir de votre nouvelle carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) **obligatoire** pour pouvoir voter.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE DES ENFANTS NÉS EN 2019

1. Se rendre à la mairie de Saint-Germain, avec un justificatif de domicile et le livret de famille. Monsieur le Président du SIVU vous délivrera un certificat d'inscription.

2. Se présenter à l'école avec :

- le certificat d'inscription,
- le carnet de santé de l'enfant
- 2 photos d'identité au nom de l'enfant.

Les inscriptions peuvent se faire tous les **jeudis** de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'**école élémentaire**. En cas d'impossibilité téléphoner à l'école au 03 84 30 04 29 pour convenir d'un rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles vous informent : « la bibliothèque est ouverte le **mercredi** de 15 h à 17 h et le **samedi** de 9 h à 11 h. Le port du masque est recommandé.

Elle sera fermée pendant les vacances de printemps du 17 avril au 2 mai inclus.

Nous allons échanger nos livres le 17 mai à la médiathèque, aussi nous demandons aux lecteurs de bien vouloir rapporter les livres de Vesoul début mai. À bientôt ».

FOYER RURAL - MARCHÉ DU 1^{er} MAI

Après deux années d'absence la traditionnelle marche du 1^{er} mai revient !

Le rendez-vous est fixé devant le Foyer **dimanche 1^{er} mai à 8 h 30** pour un **départ groupé à 9 h**.

Une agréable balade familiale d'environ 10 km vous conduira dans les bois de Saint-Germain.

Une petite pause café vous sera gracieusement proposée à mi-parcours ainsi qu'un apéritif à l'arrivée.

Vous pourrez ensuite profiter d'un **buffet froid**, fromage, dessert et café (**20 euros adulte ; 8 euros enfant** de moins de 13 ans). **Renseignements et inscriptions au 06 47 93 01 74**. Un bulletin d'inscription sera distribué très prochainement dans chaque habitation.

Venez nombreux profiter de ce temps de convivialité !

NETTOYAGE DE PRINTEMPS AU VILLAGE

À l'initiative de Lucie ROCH, conseillère municipale, une opération de nettoyage et ramassage de papiers et divers déchets est prévue le **samedi 7 mai**. Rendez-vous est donné devant le Foyer rural à 9 h.

Nous vous remercions d'avance pour votre mobilisation et vous attendons nombreux.

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 23 mai 2022 à 19 h 00. Imprimé par nos soins.